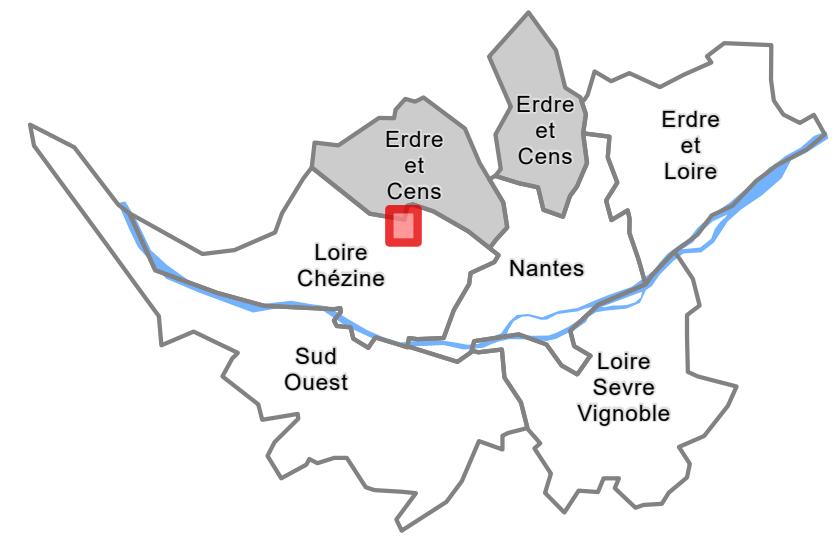


Planche H15



Approuvé le 05 avril 2019
Modifié par procédure simplifiée le 15 décembre 2023
Modifié le 07 février 2025

4-2 Règlement graphique

4-2-2 Plans de zonage au 1/2000

Projet de modification simplifiée N°4

Territoire(s) : Entre et Cens, Loire Châaine
Commune(s) : Coulon, Saint-Herblain, Sautron

Echelle : 1:2 000

Légende

Destination des Sols

- Nl** Zonage
- Périmètre d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constitutif d'habitat permanent de leurs utilisateurs

Activités économiques

- xxx** Linéaire commercial souple
- xxx** Linéaire commercial strict
- Périmètre ou linéaire artisanal et/ou de services
- Périmètre logistique
- Polarité commerciale majeure
- Polarité commerciale intermédiaire
- Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantaise
- Périmètre de projet urbain intégrant des commerces
- Pôle de services
- Périmètre tertiaire
- Périmètre mixte productif-tertiaire

Emplacements Réservés

- Emplacement réservé pour mixité sociale
- Servitude de constructibilité limitée
- Emplacement réservé pour projet d'intérêt général
- Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant

Protections environnementales

- Espace Boisé Classé (EBC)
- Espace Paysager à Protéger (EPP)
- Espace Paysager à Protéger Zone humide (EPP)

Fond de plan

- Parcelle
- Empreinte Bâtie
- Surface en eau
- Limite communale

Implantation du bâti

- Lo** Recul / Retrait minimal
- Implantation obligatoire
- Zone non-aedificandi

Protections patrimoniales

- Séquence urbaine de type 1
- Séquence urbaine de type 2
- Périmètre patrimonial
- * Patrimoine bâti
- + Petit patrimoine bâti
- ♦ Patrimoine bâti avec autorisation de changement de destination
- Cône de vue

Liaisons

- Principe de liaison viaire
- Principe de liaison modes actifs

Périmètres reportés

- ZAC Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)
- Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielle (OAP)
- Orientations d'Aménagement et de Programmation de secteur d'aménagement (OAP)

GRILLE DE REPERAGE

